

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU COMITE SYNDICAL  
DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE**

Le Comité syndical du Regroupement Pédagogique de Dancy, le Gault-Saint-Denis, Moriers, Pré-St-Evroult, Pré-St-Martin, s'est réuni **le lundi 26 novembre 2009 à 20 heures 00**, à la mairie du Gault-St-Denis, sous la présidence de M. François WISSOCQ, Président.

Absents/excusés : M. Patrick JOUANNON / suppléant : Mme Dominique RAIMBERT  
M. Fabrice CHABOCHE  
M. Jacques FOUQUE / suppléant : M. Christophe NEVEU  
M. Ludovic BOUILLY-ARNOULT  
M. Jean Louis HY / suppléant : Mme Georgette CABART

Secrétaire de séance : M. David DEL PESO

---

**Le Comité Syndical,**

- Décide de lancer la procédure de mise en concurrence afin de réviser les contrats d'assurances.
- Informe le conseil syndical de la répartition des investissements 2009 susceptibles de bénéficier d'une subvention auprès du fonds de péréquation.
- Vote l'indemnité de gestion de la Trésorière, pour 2009, au taux de 50 %, soit 159.45 €
- Prend connaissance du devis Chartres Miroiteries pour l'occultation et la protection solaire, d'un montant de 12 594.02 €H.T..  
Afin d'obtenir le maximum de subvention, sollicite la Dotation Globale d'Equipement (D.G.E.) auprès de l'Etat.
- Etudie le devis de remplacement du photocopieur.  
Décide de poursuivre la réflexion et la mise en concurrence.
- La Commission cantine actualisera le règlement.
- Est informé de la mise en place du dispositif « base élève » afin de procéder aux inscriptions en mairie.

Le Président,  
François WISSOCQ.